



SECTION
DE LA
MARNE

CSAL DE LA MARNE
du 29 juin 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Après une réforme des retraites, injuste, brutale et imposée à tout un pays sans vote démocratique, le gouvernement enfonce le clou en méprisant ses fonctionnaires au travers d'une revalorisation de 1,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 après une hausse de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022.

Malgré une inflation galopante, chacun comprend la nécessité d'une augmentation générale des salaires, des traitements... sauf le gouvernement.

La revalorisation significative du point d'indice relève donc de l'urgence sociale.

Autre sujet abordé ce jour est la désignation des représentants des personnels en conseil médical (*ex commission de réforme*).

F.O.-DGFIP dénonce une mascarade pour la désignation et le vote des représentants du personnel.

Auparavant, la représentativité des personnels était effectuée parmi

les élus des organisations syndicales issus des élections professionnelles ce qui n'est plus le cas.

Ce principe d'élection bafoue tous les fondamentaux démocratiques en la matière.

Pour ce CSAL, nous ne sommes pas au bout de nos surprises avec la mise en place du Centre de Contact des Professionnels à Châlons en Champagne le 1^{er} septembre 2023.

La Direction ne peut garantir la fin des travaux et l'installation des agents à temps puisque les retards s'accumulent.

À la lecture des documents, **F.O.-DGFIP** ne peut que constater les dégâts.

Ce service est déjà « dans le mur » alors qu'il n'est pas encore ouvert.

Ce service, composé en théorie de 49 emplois (2 A+, 7 A, 37 B et 3 C) n'est pourvu que de 21 agents DGFIP à ce stade complété, peut-être, de 14 contractuels soit un total possible de 35 agents : on est

très loin du compte !!!

Dans ces conditions, comment mettre en place un planning sur une plage horaire pouvant s'étendre en période de pic de charges de 8h00 à 19h00 ?

F.O.-DGFIP vous interpelle : avez-vous un plan B pour les locaux mais également pour le service et ses agents au vu des conditions déjà dégradées ?

Enfin, le dernier point de ce CSAL est la présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS).

En résumé, les indicateurs révèlent le manque d'agents dans les services, des charges de travail trop importantes par agent...

Le diagnostic est posé, les causes sont connues mais aucune « vraie » solution n'est envisagée à savoir la création d'emplois.

**La maison DGFIP brûle,
la Direction Générale
la laisse brûler,
et on veut éteindre l'incendie
avec un seau d'eau !!!**